

Envoi par courrier et par télécopie : ( 514) 840-3223

Québec, le 21 mai 2003

Monsieur Patrick Arnaud  
Hydro-Québec  
Direction principale-Projets et construction  
855, rue Sainte-Catherine Est, 15<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5

Objet : Projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 12, 13 et 14 mai derniers sur le projet précité, la commission vous soumet les questions suivantes.

1. L'augmentation des teneurs en méthylmercure découlant de la création du réservoir Pikauba pourrait-elle altérer la qualité de l'eau potable puisée dans les rivières Chicoutimi et aux Sables ? Veuillez expliquer.
2. Suite à la création de réservoirs au Québec, a-t-on observé des augmentations de teneur en mercure dans l'eau ?

Une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anné-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : M<sup>me</sup> Liette Pelletier  
Ministère des Ressources naturelles